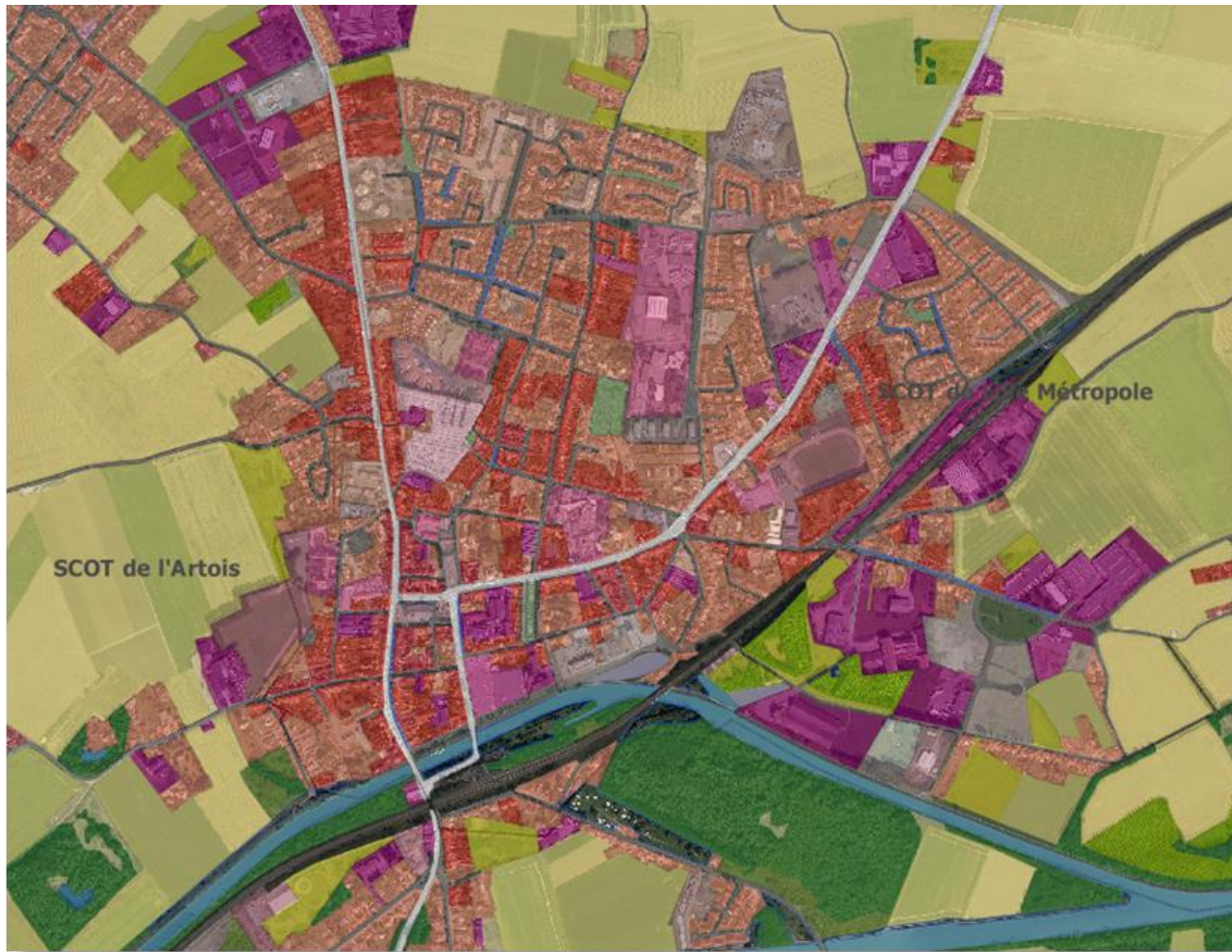


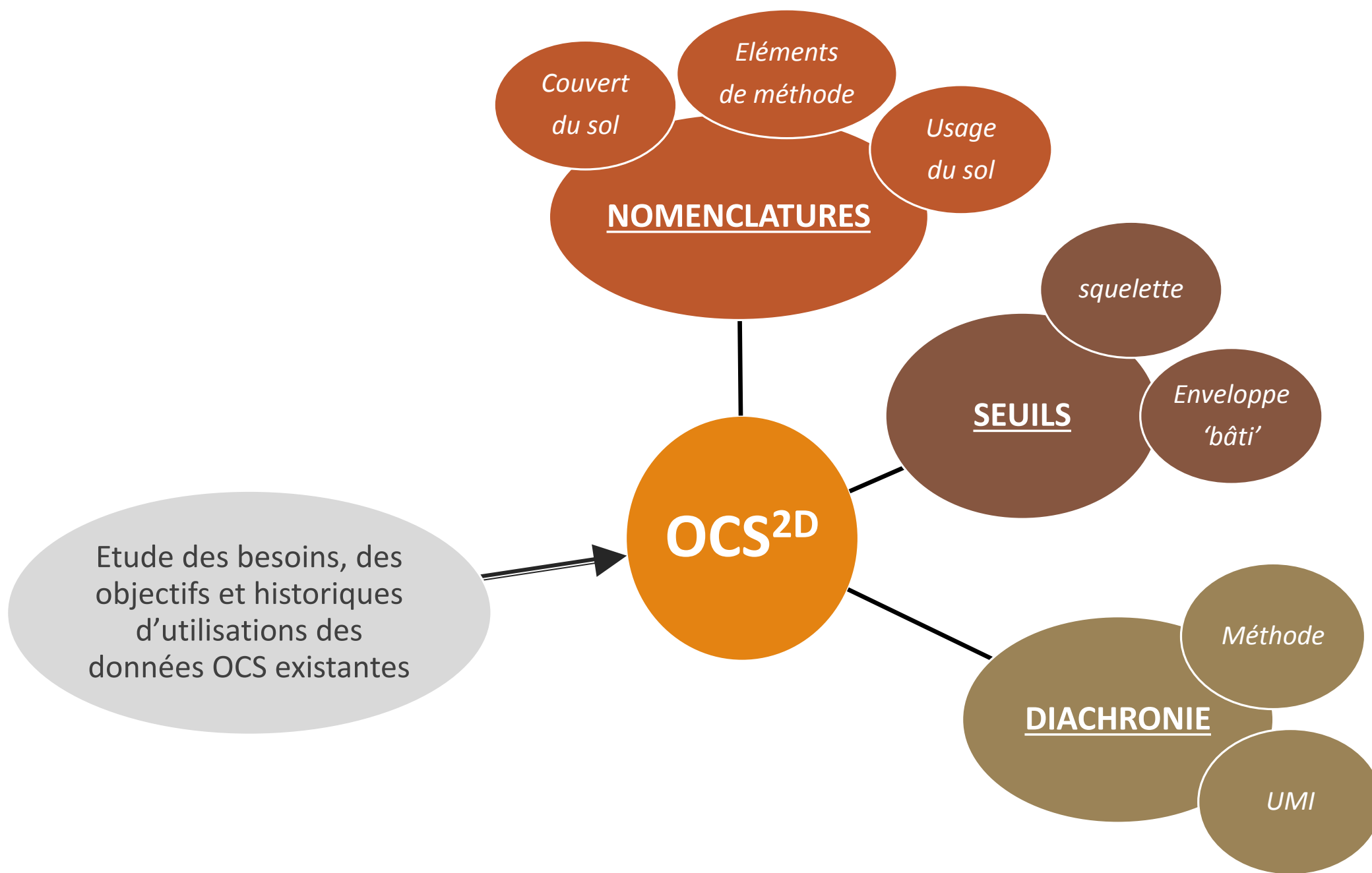
OCS 2D

Nord

Pas de Calais



Les spécificités techniques du référentiel OCS2D



Les nomenclatures

- Éléments de méthode
- Précision visée
- Les nomenclatures

Principes

- La **distinction Couvert de l' Usage du sol** est pertinente face aux confusions des nomenclatures de type 'CLC' qui peuvent , pour certains postes, mélanger ces notions.

Les thèmes de l'US sont en partie issus des historiques 'CLC'.

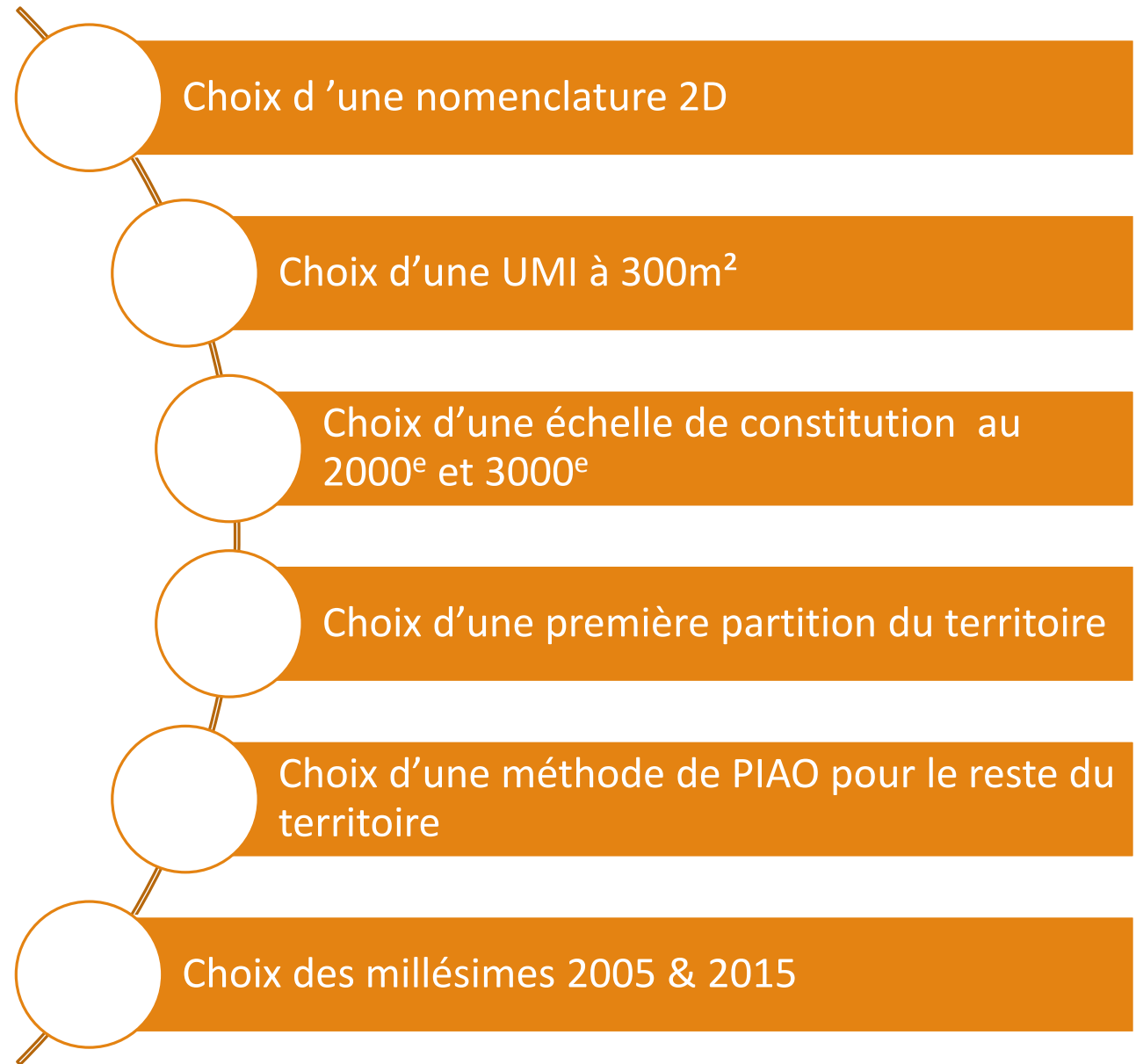
La multiplication des dimensions est apparue complexe, avec des risques d'inopérationalité et des surcouts non maîtrisés.

- L' **échelle de constitution découle de l'UMI** souhaitée, L'UMI souhaitée doit répondre aux besoins des utilisateurs et anciens producteurs qui utilisaient tous une donnée avec des UMI équivalentes au 300m².

- Utilisation de **données socles pour une première partition** pour une simplification d'un premier découpage du territoire basée sur des éléments de BD Topo de l'IGN,

- **PIAO du reste du territoire** en respectant les nomenclatures Couvert et Usage du sol, les règles d'échelle de saisie, les seuils et les préconisations en terme de PIAO capitalisées dans le dictionnaire de la donnée OCS2D, complétées lorsque nécessaire par des données exogènes.

- La **diachronie** apporte de fait une valeur ajoutée importante au produit. La période d'étude souhaitée correspond à la période de 10 ans demandée dans le diagnostic des SCOT. Elle dépend des orthophotographies disponibles.



La nomenclature : COUVERT du SOL

« Le couvert du sol décrit ce qui recouvre le sol selon une vue « physiologique » du terrain. Il décrit les matériaux / végétaux de ce qui est perçu et lu directement sur l'orthophotographie, »



Niveau 1	7 classes	Niveau 2	19 classes	Niveau 3	32 classes
CS1. Surfaces revêtues ou stabilisées		CS1.1 Surfaces imperméables		CS1.1.1 Surfaces bâties et espaces associés	
				CS1.1.2 Surfaces non bâties	
CS2. Sols nus		CS1.2 Surfaces perméables		CS1.2.1 Surfaces à matériaux minéraux - pierre-terre	
				CS1.2.2 Surfaces composées d'autres matériaux composites	
CS2. Sols nus		CS2.1 Sable, dunes, limons		CS2.1.1 Sable, estran	
				CS2.1.2 Dunes	
CS2. Sols nus		CS2.2 Pierres, rochers, falaises		CS2.2.0 Pierres, rochers, falaises	
CS3. Surfaces en eau		CS3.1 Eaux continentales		CS3.1.1 Plans d'eau	
				CS3.1.2 Cours d'eau	
CS3. Surfaces en eau		CS3.2 Eaux maritimes		CS3.2.1 Estuaires	
				CS3.2.2 Mer	
CS4. Formations arborescentes		CS4.1 Feuillus		CS4.1.1 Feuillus sur dunes	
				CS4.1.2 Peupleraies	
				CS4.1.3 Feuillus autres que peupliers	
				CS4.2 Conifères	
CS4.2 Conifères				CS4.2.1 Conifères sur dunes	
				CS4.2.2 Conifères	
CS4.3 Peuplements mixtes				CS4.3.1 Peuplements mixtes sur dunes	
				CS4.3.2 Peuplements Mixtes	
CS4.4 Vergers et petits fruits				CS4.4.0 Vergers et petits fruits	
CS5. Formations arbustives et sous-arbrisseaux		CS5.1 Fourrés et broussailles		CS5.1.1 Fourrés et broussailles	
				CS5.1.2 Végétations arbustives sur dunes	
CS5.2 Landes				CS5.2.0 Landes	
CS6. Formations herbacées ou basses		CS6.1 Prairies		CS6.1.0 Prairies	
				CS6.2 Pelouses naturelles	
				CS6.2.0 Pelouses naturelles	
				CS6.3 Terres arables	
				CS6.3.0 Terres arables	
CS6.4 Formations herbacées humides				CS6.4.0 Formations herbacées humides	
CS6.5 Autres Formations herbacées				CS6.5.0 Autres Formations herbacées	
CS7 : Milieux humides		CS7.1 Marais intérieurs		CS7.1.1 Végétations aquatiques et de ceintures	
				CS7.1.2 Bas marais, tourbières	
CS7.1.3 Fourrés humides et mézanhorbaies				CS7.1.3 Fourrés humides et mézanhorbaies	
CS7.2 Marais maritimes				CS7.2.1 Prés salés	
				CS7.2.2 Marais salés	

*compatible avec les prescriptions nationales et nomenclature OCSGe de l'IGN

La nomenclature : USAGE du SOL

«L'usage (ou la fonction) est une vue « anthropique » du territoire. Il est déterminé en fonction du rôle que jouent les espaces en tant qu'activité économique, de services ou d'habitats.»



Niveau 1	6 classes	Niveau 2	22 classes	Niveau 3	48 classes
US1. Production primaire		US1.1 Agriculture	US1.1.1 Prairies US1.1.2 Cultures annuelles US1.1.3 Horticulture et pépinières de plein air US1.1.4 Cultures permanentes US1.1.5 Autoconsommation (jardins ouvriers) US1.1.6 Infrastructures agricoles bâties		
		US1.2 Sylviculture	US1.2.1 Zones de coupes US1.2.2 Peupleraies US1.2.3 Plantations récentes US1.2.4 Usage non précisé		
		US1.3 Activités d'extraction	US1.3.1 carrières, mines US1.3.2 Terrils		
US2. Activités économiques secondaires et tertiaires		US2.1 Zones industrielles et d'activités économiques	US2.1.0 Zones industrielles et d'activités économiques		
		US2.2 Zones commerciales	US2.2.0 Zones commerciales		
US3. Services et usages collectifs		US3.1 Services publics, administratifs et collectifs	US3.1.1 Emprises scolaires / universitaires US3.1.2 Emprises hospitalières US3.1.3 Cimetières et lieux de culte US3.1.4 Parkings et places US3.1.5 Autres emprises collectives		
		US3.2 Loisirs et services culturels	US3.2.1 Parcs et Espaces verts paysagers urbains et périurbains US3.2.2 Complexes sportifs et terrains de sports US3.2.3 Golfs US3.2.4 Campings US3.2.5 Complexes de loisirs et culturels		
US4. Réseaux de transports, logistiques et infrastructures		US4.1 Routier	US4.1.1 Routier principal US4.1.2 Routier secondaire		
		US4.2 Ferré	US4.2.1 Ferré principal US4.2.2 Ferré secondaire		
		US4.3 Aérien	US4.3.0 Aérien		
		US4.4 Fluvial et maritime	US4.4.0 Fluvial et maritime		
		US4.5 Autre (ex : Modes doux)	US4.5.0 Autre (ex : Modes doux)		
		US4.6 Espaces associés aux réseaux de transport	US4.6.0 Espaces associés aux réseaux de transport		
US5. Habitats		US5.1 Tissu urbain continu	US5.1.1 Habitat continu fortement compact US5.1.2 Habitat continu moyennement compact US5.1.3 Habitat continu faiblement compact		
		US5.2 Tissu urbain discontinu	US5.2.1 Habitat discontinu fortement compact US5.2.2 Habitat discontinu moyennement compact US5.2.3 Habitat discontinu faiblement compact		
		US5.3 Grands ensembles collectifs	US5.3.0 Grands ensembles collectifs		
		US5.4 Habitat isolé	US5.4.0 Habitat isolé		
US6. Autres usages		US6.1 Décharges et dépôts	US6.1.1 Décharges et déchetteries US6.1.2 Zones de dépôts à ciel ouvert US6.1.3 Zones de stockage gaz et hydrocarbures		
		US6.2 Zones en mutation	US6.2.1 Chantiers US6.2.2 Terrils en mutation US6.2.3 Extraction de matériaux en mutation		
		US6.3 Zones abandonnées	US6.3.1 Friches activités économiques US6.3.2 Délaissés urbains US6.3.3 Surfaces agricoles non exploitées		
		US6.4 Sans usage	US6.4.0 Sans usage		
		US6.5 Inconnu	US6.5.0 Inconnu		

Les données socles et leurs seuils

- Le squelette (routier et ferré)
- L'enveloppe 'bâti'

Le squelette

Le réseau routier

- doit contenir les routes en service
 - . sauf les chemins, sentier, routes empierrées escalier, pistes cyclables, passages, squares et voyettes
 - . sauf les routes mises en services après 2013

- doit contenir l'entiereté de la route = bande roulante + bas côtés ou trottoir

Le réseau ferré

- doit contenir les voies ferrées aériennes
- doit être en activité

Création à partir du réseau filaire de la BD Topo de l'IGN

Critères de construction :

ROUTES

- Requalification des voies de largeur = 0 -
- Sélection des routes de nature différente de : chemins, chemins de halage, sentiers, routes empierrées
- Mise en surface par la création d'un buffer - de largeur identique au champ largeur
- Suppression des espaces vides de moins de 300m² -

VOIES FERREES

- Sélection des VF aériennes -
- Mise en surface par la création d'un buffer de -
 - . 3,5m pour les VF à 1 voie
 - . 7m pour les VF à 2 voies
- Suppression des espaces vides de moins de 300m² -

Intégration de l' **ossature nationale** qui devient le réseau principal

Consolidation du squelette régional en conservant les informations distinctes de

CS (Routes = 112 surface imperméable non bâtie / Ferré = 121 surface perméable à matériau minéraux)

US (411 routier principal et 412 routier secondaire / 421 ferré principal 422 ferré secondaire)

L'enveloppe 'bâti'

L'enveloppe 'bâti'

doit agréger les bâtis sans :

- les sous-estimer
(besoin d'observer notamment le mitage urbain)
- les sur-estimer
(éviter d'augmenter la surface 'bâti' ;
éviter d'intégrer les abris de jardin)

Création à partir de la couche bâti de la BD Topo 2015 de l'IGN

Critères de construction :



Seuillage des bâtiments

- tout bâti de moins de 30m² est supprimé
- toute partie de bâti empiétant sur le squelette est supprimée

Généralisation et accrochage au squelette

- Fusion des bâtis distants de moins de 5 m selon la méthode Agrégation /Dilatation (1,5m)
- Accrochage et comblement des espaces entre bâti et squelette distant de - 2,5m

Application d'un seuil d'UMI de 50m²

- les bâtis isolés de moins de 50m² sont supprimés

La diachronie

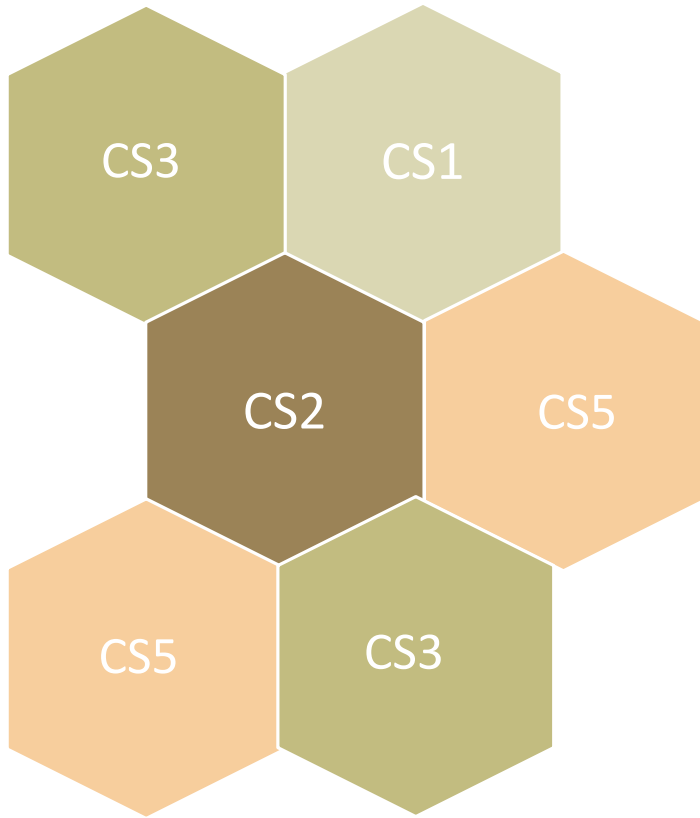
- Des éléments de méthode
- L' UMC en évolution

Principes

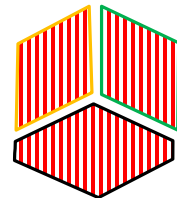
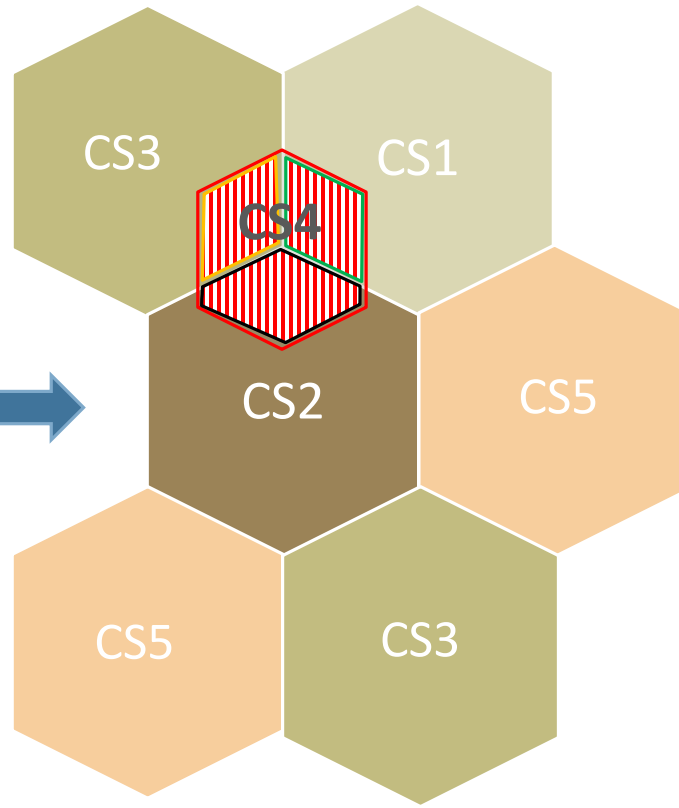
- Les **mutations** sont interprétées par **PIAO** de la 2^e ortho photographie y compris pour les données socles qui ne seront pas générées semi automatiquement à partir de la BD topo de 2005. (L'orthophotographie de meilleure résolution est interprétée en premier).
- Chaque millésime **doit respecter les UMI** (300m² et 50m²) mais la cartographie d'évolution plus petite ne sont pas exclue afin de garantir ces UMI
- L' **UMI en évolution, plus fine**, est en lien avec l'échelle de constitution – l'objet à cartographier doit être visible et discernable à cette échelle (ex : le 25m² pour le 2000^e)
- La **qualité des supports d'interprétation** les plus anciens doit garantir la fiabilité de l'interprétation
- Difficultés d'obtenir les **données exogènes du millésime** le plus ancien



Millésime T1

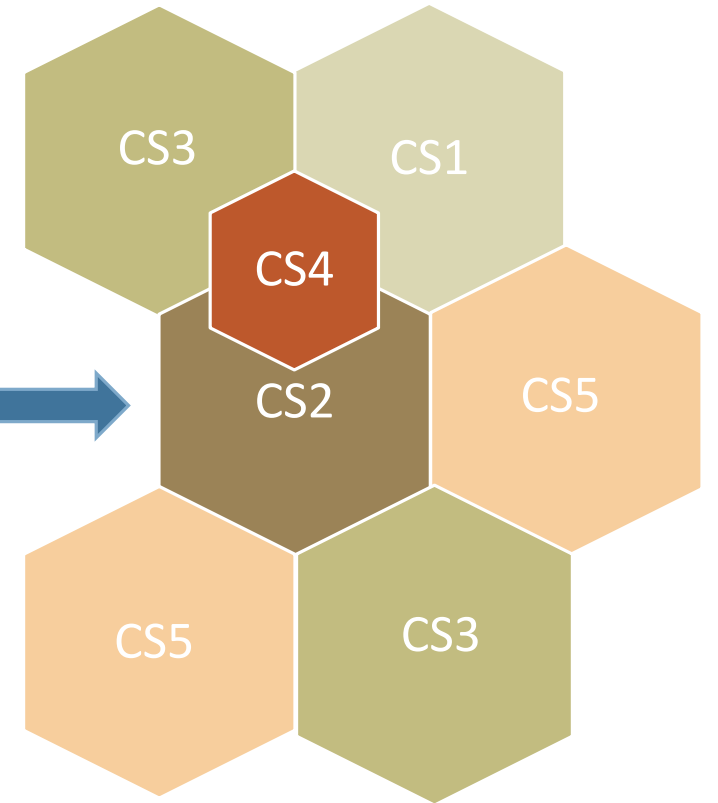


Cartographie des évolutions
> 50m² ou > 300m²



Objets :
 $25m^2 < SURFACE$

Millésime T2



$SURFACE CS4 > UMI$